



AVENANT N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Communauté de Communes Des Savanes
1 Rue Raymond Cresson - BP 437
Quartier CABALOU
97310 KOUROU

B - Identification du titulaire du marché public.

Groupement conjoint DANIEL JOS ARCHITECTE (mandataire) / BOTANIK PAYSAGE / SESIC / AGIR

DANIEL JOS ARCHITECTE DPLG (mandataire solidaire)

549 E Route de Suzini
Ecrin de Montjoly
97354 REMIRE-MONTJOLY
Tél. 05 94 38 37 63 – Fax. 05 94 38 24 80
SIRET : 480 313 683 00033

BOTANIK PAYSAGE

118 Impasse Bois Arouna
97354 REMIRE-MONTJOLY
SIRET : 499 107 043 00022

SESIK

2316 Route de Rémire
N° 5 & 6
97354 REMIRE-MONTJOLY
SIRET : 533 335 436 00028

AGIR

854 A Route de Rémire
BP 40048
97354 REMIRE-MONTJOLY
SIRET : 443 595 632 00037

C - Objet du marché public.

■ Objet du marché public :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de sites naturels et plans d'eau du Territoire des Savanes.

Lots n° 1 à 3 : Criques Parforce / Canceler / Morpio / Organabo

■ Date de la notification du marché public : **05 janvier 2018**

■ Durée initial d'exécution du marché public : **10 mois à compter de la notification du marché.**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **0,00 %**
- Taux de rémunération : **10%**
- Montant prévisionnel des travaux : **530 000 €**
- Montant HT : **53 000,00 €**
- Montant TTC : **53 000,00 €**

AVENANT N° 1

■ Date de la notification de l'avenant n° 1 : **22 janvier 2020**

■ Montant de l'avenant n° 1 :

- Taux de la TVA : **0,00 %**

- Montant HT : **5 414,00 €**
- Montant TTC : **5 414,00 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **10,22 %**

■ Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : **0,00 %**
- Montant HT : **58 414,00 €**
- Montant TTC : **58 414,00 €**

■ Nouvelle durée d'exécution introduit par l'avenant n° 1 : **jusqu'à l'expiration de l'année de parfait achèvement des marchés de travaux.**

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant n° 2 a pour objet de modifier le montant de la rémunération du maître d'œuvre suite aux modifications effectuées sur le dossier concernant l'aménagement des sites naturels et plans d'eau du Territoire des Savanes et notamment le choix d'intégration des tranches fermes et optionnelles dans l'attribution des marchés de travaux et la prise en compte de la dernière estimation remise par le Maître d'œuvre.

Comme prévu à l'avenant n° 1, le montant prévisionnel des travaux sur lequel le titulaire s'engageait et la fixation de sa rémunération était le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux indiqués à l'article 2.3 de l'acte d'engagement de **530 000,00 € (cinq cent trente mille euros)** pour les lots n° 1 à 3 correspondants aux criques : Parforce, Canceler, Morpio et Organabo.

Le forfait provisoire de rémunération était donc de **53 000,00 € (cinquante-trois mille euros)** basé sur un taux de rémunération de **10%**.

A l'issue de la remise de l'Avant Projet Détaillé (APD), le coût prévisionnel des travaux a été arrêté et s'établissait à **584 140,00 € (cinq cent quatre-vingt-quatre mille cent quarante euros)**. Ce montant était basé sur les tranches fermes du projet DCE du Maître d'œuvre hors tranches optionnelles et Prestations Supplémentaires Eventuelles.

Aussi, **le montant du forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre a été fixé à 58 414,00 € (cinquante-huit mille quatre cent quatorze euros) avec l'application du taux de rémunération du maître d'œuvre de 10% à la suite de l'avenant n°1.**

Il était également précisé les montants prévisionnels suivants pris en compte lors de la validation de la mission PRO DCE afin de présenter un nouvel avenant en cas d'affermissement des tranches :

Tranches optionnelles du lot n°1		
N°	Objet	Montant H.T.
1	Branchement AEP PARFORCE	3 500,00 €
2	Parking PARFORCE	22 575,00 €
3	Parking MORPIO	33 675,00 €
4	Parking CANCELER	21 105,00 €
5	Parking et voirie ORGANABO	8 605,00 €
TOTAL LOT 1		89 460,00 €

Tranches optionnelles du lot n°2		
N°	Objet	Montant H.T.
1	Clôture	20 500,00 €
2	Mobilier	19 700,00 €
TOTAL LOT 2		40 200,00 €

Tranches optionnelles du lot n°3		
N°	Objet	Montant H.T.
1	Plantations supplémentaires	8 940,00 €
TOTAL LOT 3		8 940,00 €

Tranches optionnelles du lot n°4		
N°	Objet	Montant H.T
1	Réalisation d'un carbet type 2 "PARASOL" - PAREFORCE	6 213,00 €
2	3 bancs extérieurs - PAREFORCE	25 212,60 €
3	1 ponton détente, accès et mise à l'eau - PAREFORCE	16 488,00 €
4	Aménagement supplémentaire du carbet type 1 "GRAND CARBET" - PAREFORCE	2 032,00 €
5	1 ponton - CANCELER	13 000,00 €
6	Aménagement du carbet de vie et du carbet accueil - CANCELER	16 658,90 €
7	Réalisation de 4 pieux bois pour amarrage des pirogues - ORGANABO	3 200,00 €
	TOTAL LOT 4	82 804,50 €
	TOTAL TOUTES TRANCHES OPTIONNELLES POUR L'ENSEMBLES DES LOTS	221 404,50 €

Soit un total estimatif tranches fermes et tranches optionnelles comprises de 805 544,50 € pour ce projet au montant initial de 530 000,00 €.

L'avenant n° 1 a été notifié le 22 janvier 2020.

La 1^{ère} consultation relative aux marchés de travaux a été lancée le 16 juillet 2019 en procédure adaptée ouverte conformément aux articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique, celle-ci fut déclarée infructueuse en raison d'absence d'offre.

Le Pouvoir Adjudicateur a décidé de relancer la consultation en marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément à l'article R2122-2 du Code précité suite à l'infructuosité de la 1^{ère} procédure. Cette 2^{ème} procédure lancée le 30 août 2019 fut déclarée sans suite pour motif d'intérêt général fondé sur l'existence de vices entachant la procédure en raison de défaut dans sa mise en œuvre.

Suite aux deux procédures infructueuses, le Pouvoir Adjudicateur a demandé au Maître d'œuvre de procéder à des changements, notamment, de scinder le lot n° 4 en deux lots géographiques afin d'augmenter les chances de réponses des PME. Il a été décidé de l'abandon de certaines tranches optionnelles afin d'alléger le risque de dépassement d'enveloppe budgétaire.

Le lancement de la 3^{ème} procédure, à la suite de cette modification du dossier de consultation, fut effectué le 03 mars 2020 en procédure adaptée ouverte. Celle-ci fut déclarée sans suite par le Pouvoir Adjudicateur pour motif d'intérêt général fondé sur la nécessité de redéfinir le besoin afin de le mettre en conformité avec le projet de l'administration.

Après une nouvelle révision du maître d'œuvre pour se mettre en conformité avec le projet redéfini, la 4^{ème} procédure lancée le 28 octobre 2020 a été attribuée, après avis de la Commission MAPA du 04 février 2021 par décision du Bureau Communautaire du 18 février 2021. Sur la base des calculs révisés du Maître d'œuvre le montant estimatif des travaux a été actualisé comme suit :

Lot n°1		
N°	Objet	Montant H.T.
0	TRANCHE FERME	238 543,04 €
1	TRANCHE OPTIONNELLE 1 - Branchement AEP PARFORCE	4 050,00 €
	TOTAL LOT 1	242 593,04 €

Lot n°2		
N°	Objet	Montant H.T
0	TRANCHE FERME	61 440,00 €
1	TRANCHE OPTIONNELLE 1 - Mobilier	14 150,00 €
	TOTAL LOT 2	90 490,00 €

Lot n°3		
N°	Objet	Montant H.T
0	TRANCHE FERME	22 355,00 €
1	Plantations supplémentaires	8 940,00 €
	TOTAL LOT 3	31 295,00 €

Lot n°4		
N°	Objet	Montant H.T
0	TRANCHE FERME (Variante + PSE 1)	214 114,75 €
1	TRANCHE OPTIONNELLE 1 - 3 bancs extérieurs - PAREFORCE	3 726,00 €
2	TRANCHE OPTIONNELLE 2 - 1 ponton détente, accès et mise à l'eau - PAREFORCE	22 230,07 €
3	TRANCHE OPTIONNELLE 3 Aménagement supplémentaire du carbet type 1 "GRAND CARBET" - PAREFORCE	2 128,00 €
	TOTAL LOT 4	242 198,82 €

Lot n°5		
N°	Objet	Montant H.T.
0	TRANCHE FERME (Base)	201 666,75 €
1	TRANCHE OPTIONNELLE 1 - 1 ponton - CANCELER	13 840,75 €
2	TRANCHE OPTIONNELLE 2 - Aménagement du carbet de vie et du carbet accueil - CANCELER	18 888,80 €
3	TRANCHE OPTIONNELLE 3 - Réalisation de 4 pieux bois pour amarrage des pirogues - ORGANABO	4 300,00 €
	TOTAL LOT 5	238 696,30 €
	TOTAL ESTIMATIF TOUTES TRANCHES COMPRISES VARIANTES ET PSE RETENUES INCLUSES POUR L'ENSEMBLES DES LOTS	830 373,16 €

Au cours de cette dernière procédure le Maître d'œuvre a réclamé à plusieurs reprises la révision de son forfait de rémunération sur la base des diverses procédures et des reprises du dossier de consultation des entreprises.

Aussi afin de répondre aux sollicitations de la maîtrise d'œuvre, le Pouvoir Adjudicateur a décidé de prendre en compte dans le montant de la rémunération de la Maîtrise d'œuvre, l'ensemble des tranches optionnelles restantes ainsi que les variantes et les PSE proposées avant le lancement de la dernière consultation sur la base du montant de la dernière estimation transmise.

Le coût prévisionnel des travaux arrêté s'établit à **830 373,16 € (huit cent trente mille trois cent soixante-treize euros et seize centimes)**.

Aussi, sur la base du pourcentage de rémunération du maître d'œuvre fixé à 10 %, la rémunération définitive est arrêtée à 83 037,32 € (quatre-vingt-trois mille trente-sept euros et trente-deux centimes), pour l'ensemble des missions du maître d'œuvre. Soit un avenant n° 2 d'un montant de 24 623,32 € (vingt-quatre mille six cent vingt-trois euros et trente-deux centimes).

Un nouvel avenant sera effectué **en cas de non-affermissement de tranches optionnelles** à la fin de la conception de l'ouvrage afin de mettre le forfait de rémunération en conformité avec la réalisation de la mission après la phase ACT MISE AU POINT.

Les délais d'exécution des différentes missions restent inchangés.

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Le nouveau tableau de ventilation des missions et des honoraires entre les membres du groupement de maîtrise d'œuvre se trouve en pièce jointe du présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ NON ☒ OUI

Montant de l'avenant n° 2 :

- Taux de la TVA : **0,00 %**
- Montant HT : **24 623,32 €**
- Montant TTC : **24 623,32 €**
- % d'écart introduit par l'avenant n° 2 : **42,15 %**
- % d'écart introduit par les avenants cumulés : **56,67 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **0,00 %**
- Montant HT : **83 037,32 €**
- Montant TTC : **83 037,32 €**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

A : Kourou, le

Le Président de la CCDS,

François RINGUET

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)